



HSBC HOLDINGS PLC
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le vendredi 22 avril 2016 à 11 heures (heure de Londres)
Au Centre de Conférence Queen Elisabeth II- Londres SW1P 3EE – Royaume-Uni

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- 1) Approuver les Comptes annuels et les Rapports des Administrateurs et du Contrôleur légal des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- 2) Approuver le Rapport sur les Rémunérations des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- 3) Approuver la Politique de Rémunérations des Administrateurs ;
- 4) Elire ou réélire des Administrateurs. Des résolutions séparées seront proposées pour l'élection ou la réélection de :
 - (a) Henri de Castries ;
 - (b) Irene Lee ;
 - (c) Pauline van der Meer Mohr ;
 - (d) Paul Walsh ;
 - (e) Phillip Ameen ;
 - (f) Kathleen Casey ;
 - (g) Laura Cha ;
 - (h) Lord Evans of Weardale ;
 - (i) Joachim Faber ;
 - (j) Douglas Flint ;
 - (k) Stuart Gulliver ;
 - (l) Sam Laidlaw ;
 - (m) John Lipsky ;
 - (n) Rachel Lomax ;
 - (o) Iain Mackay ;
 - (p) Heidi Miller ;
 - (q) Marc Moses ; et
 - (r) Jonathan Symonds.
- 5) Renouveler PricewaterhouseCoopers LLP en tant que Contrôleur légal des comptes de la Société ;
- 6) Autoriser le Comité d'Audit du Groupe à fixer la rémunération du Contrôleur légal des comptes ;
- 7) Autoriser les Administrateurs à attribuer des actions nouvellement émises ;
- 8) Renoncer au droit préférentiel de souscription (Résolution extraordinaire) ;
- 9) Autoriser les Administrateurs à attribuer toutes actions rachetées ;
- 10) Autoriser la Société à acheter ses propres actions ordinaires (Résolution extraordinaire) ;
- 11) Autoriser les Administrateurs à attribuer des titres représentatifs du capital en relation avec l'émission de Titres Convertibles Contingents ;
- 12) Renoncer au droit préférentiel de souscription en relation avec l'émission de Titres Convertibles Contingents (Résolution extraordinaire) ;
- 13) Autoriser les Administrateurs à offrir un dividende en actions ;
- 14) Approuver la convocation des assemblées générales (autre que les assemblées générales annuelles) avec un préavis minimum de 14 jours francs (Résolution extraordinaire).

Les actionnaires de HSBC Holdings plc, clients de HSBC France, souhaitant participer au vote, pourront se procurer des formulaires de vote par correspondance ou de procuration sur simple demande formulée auprès de leur agence HSBC habituelle. Pour être pris en considération, les formulaires de vote devront parvenir à **HSBC France - DOT OST Agence des Titres – 5, rue de Talleyrand – BP 2704 – 51051 Reims Cedex par courrier ou par fax : 03 26 09 89 54 avant le 11 avril 2016.**

Les documents de l'Assemblée sont également disponibles, sur demande, au siège social de HSBC France, 103 avenue des Champs Elysées, 75419 PARIS Cedex 08, France et sur le site Internet www.hsbc.com / Investor relations / Events and presentations.

Si vous souhaitez à l'avenir recevoir les documents ou informations concernant HSBC Holdings plc par email plutôt que par courrier, vous pouvez adresser votre adresse email à l'adresse suivante : actionnaires-hsbc.hbfr-dof@hsbc.fr.